



## **ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum) 18h30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2023
4. Nouvelle gouvernance – Formation obligatoire Capsule (visionnement)
5. Période réservée au public 18h40
6. Conseil d'établissement 18h50
  - 6.1. Déclaration conflit d'intérêts – suivi -
  - 6.2. Règles de régie interne – suivi -
  - 6.3. Projet éducatif – suivi –
  - 6.4. Tutorat et plan de rattrapage
  - 6.5 Plan de lutte
  - 6.6 Budget \$400
7. Service de garde 19h10
  - 7.1. Suivis : états de compte, facturation, journée pédagogique
  - 7.2. Activités parascolaires
8. Consultation
  - 8.1 Critères de sélection d'une direction d'établissement
9. Approbation/Adoption 19h30
  - 9.1. Budget annuel d'établissement (Adopte)
  - 9.2. Sorties en dehors des heures d'école : aucune (Approuve)
  - 9.3. Sorties cade scolaire : maison théâtre, bibliothèque
  - 9.4. Sorties scolaires de groupes
  - 9.5 Besoins financement CÉ (Décision)
  - 9.6 Grille matières 2024-2025
10. Informations 20h00
  - 10.1. Anglais intensif
  - 10.2. Activités de financement
  - 10.3. Code de vie
  - 10.4. Surplus : Déficit
  - 10.5 COSP
11. Délégué au comité de parent (rapport) 20h30
12. Comité de travail 20h35
  - a. OPP
13. Levée de l'assemblée 20h45

### **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 octobre 2023**

IL EST PROPOSÉ par Maud Doualan que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2023 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité.

#### **4. NOUVELLE GOUVERNANCE - FORMATION OBLIGATOIRE Capsule (visionnement)**

Les membres du CÉ doivent suivre cette formation d'ici la fin de l'année. Des rappels seront faits à chacune des rencontres du CÉ.

#### **5. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucun public

#### **6. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

##### **6.1 Déclaration conflit d'intérêts – suivi –**

Un rappel a été fait aux membres du CÉ pour signer et envoyer la déclaration de conflit d'intérêts.

##### **6.2 Règles de régie interne – suivi –**

Il a été suggéré de changer le libellé du point 9 pour que ça soit plus clair. Il faut ajouter dans les règles de régie interne que les règles sur les rencontres peuvent se faire en virtuelles ou en présentiels. Au point 5, le PV doit être remis deux semaines après la rencontre.

##### **6.3 Projet éducatif**

Les moyens doivent être remis au ministère le 30 juin et en application en septembre.

##### **6.4 Tutorat et plan de rattrapage**

Les membres du CÉ ont été mis au courant de ce qui se fait au niveau du tutorat et du plan de rattrapage.

##### **6.5 Plan de lutte – suivi -**

Une nouvelle analyse sera faite mais la cible ne change pas pour le moment.

##### **6.6 Budget de formation et budget civilité**

Les membres du CÉ sont d'accord pour utiliser le budget de formation et celui de civilité (\$800) pour les cours de cuisine en famille avec le Dépôt Alimentaire NDG.

#### **7. SERVICES DE GARDE**

##### **7.1 Suivis : états de compte, facturation, journée pédagogique**

Une grande amélioration pour la récupération des sommes.

##### **7.2 Activités parascolaires**

Les activités parascolaires sont de retour à partir du 18 mars. Ils pourront choisir un bloc de 8 ou 10 semaines.

#### **8. CONSULTATION**

##### **8.1 Critères de sélection d'une direction d'établissement**

Le CÉ est consulté sur les critères de sélection d'une DÉ.

## **9. APPROBATION/ADOPTION**

### **9.1. Budget de fonctionnement d'établissement (Adopte)**

Le budget de fonctionnement a été présenté aux membres du CÉ.

Proposé par : Mario Ciaramicoli

Secondé par : Christine Folg

### **9.2. Sorties en dehors des heures d'école (Approuve)**

Aucunes sorties

### **9.3. Sorties cadre scolaire : maison théâtre, bibliothèque**

Les sorties dans le cadre scolaire sont la maison théâtre et la bibliothèque.

Proposé par : Maud Doualan

Secondé par : Mario Ciaramicoli

### **9.4 Besoins financement CÉ (Décision)**

La ventilation des besoins de financement de \$14,480 a été présenté aux membres du CÉ.

Il a été approuvé à l'unanimité.

### **9.5 Grille matières 2024-2025 (Approuve)**

La grille matières 2024-2025 est approuvée par les membres du CÉ.

Proposé par : Maud Doualan

Secondé par : Mario Ciaramicoli

### **9.6 COSP (Approbation)**

C'est un contenu obligatoire pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle. La répartition du programme COSP a été présenté aux membres du CÉ.

### **9.7. Anglais intensif (Approbation)**

Statu quo, 2 groupes changement aux deux semaines

## **10. INFORMATIONS**

### **10.2. Activités de financement**

Le calendrier a été présenté aux membres du CÉ et ça sera à y repenser.

### **10.3. Code de vie**

Après le mois de mai, le code de vie sera présenté aux membres du CÉ.

### **10.4. Surplus : Déficit**

Le document sur les surplus et les déficits a été présenté aux membres du CÉ.

## **11. DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENT (RAPPORT)**

Un compte rendu a été fait aux membres du CÉ.

## **12. COMITÉ DE TRAVAIL**

a. **OPP** : pas de rapport pour l'instant. Aucun

**13. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20h50.



---

Président(e)



---

Directeur(trice)